



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
10 NOVEMBRE 2015**

- PRÉSENTS** : Mme C. DUBELLY HATINGUAIS, Secrétaire
Mmes M. CONRAD, M. GAY et I. GIANNATTASIO
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON,
O. OBERSON, R. PARTY et B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉS** : Mme V. MORON
M. P. MEYLAN

En l'absence de **M. le Président** et de **Mme la Vice-Présidente**, la séance est ouverte à 20h00 et présidée par **Mme Giannattasio**.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2015

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, soit par 7 oui.

2. PRESTATION DE SERMENT DE MME MARTINE CONRAD

Mme Giannattasio donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **Mme Martine Conrad** lève la main droite et prête serment en disant « Je le jure ».

Il est pris acte que **Mme Martine Conrad** est dûment assermentée, conformément à la loi.

Mme Gay et **M. Merlon** rejoignent la séance.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

Suite à la démission de M. Lema, **M. Party** propose la candidature de **Mme Conrad**.

Mme Giannattasio met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Il est pris acte de cette désignation.

b) Désignation d'un nouveau membre de la commission de la circulation et sécurité routière

Suite à la démission de M. Lema, **M. Schopfer** propose la candidature de **Mme Conrad**.

Mme Giannattasio met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Il est pris acte de cette désignation.

4. ÉLECTIONS

a) Élection d'un nouveau Vice-Président de la commission des affaires sociales, sports et loisirs

Suite à la démission de M. Lema, **M. Schopfer** propose **M. Cal Suarez**, déjà membre de ladite commission.

Mme Giannattasio met cette proposition au vote.

M. Cal Suarez est élu à l'unanimité, soit par 11 oui.

Il est pris acte de cette élection.

Suite à l'élection de **M. Cal Suarez**, **Mme Conrad** se propose comme membre.

Mme Giannattasio met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Il est pris acte de cette désignation.

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Conseil municipal du 8 décembre 2015

Mme Giannattasio rappelle que le dernier Conseil de l'année débutera à 19h00 et est traditionnellement suivi d'une fondue qui sera dégustée au Carnotzet. Elle remercie d'ores et déjà les bonnes volontés qui se dévoueront pour donner un coup de main.

6. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Balcons fleuris 2015

M. Bouvier remercie et félicite Christophe Egenter et Frédéric Gunter pour leur excellent travail dans notre village. Grâce à celui-ci, la Commune a obtenu le 2^{ème} prix des balcons fleuris pour les communes de 1'000 à 2'000 habitants.

b) Villa Wenger et hangar Forestier

M. Bouvier confirme que ces deux bâtiments sont loués depuis début novembre.

c) Parking sauvage

M. Bouvier constate que des véhicules se parquent régulièrement de façon sauvage entre le dépôt et la déchetterie des Bouveries. Il a également reçu certaines remarques dont il souhaite tenir compte. Une signalisation au sol ainsi que des panneaux vont donc être installés prochainement.

d) Compagnie des sapeurs-pompiers

M. Bouvier transmet que suite à son élection au poste de Maire, il souhaite diminuer ses tâches au sein de la Compagnie. L'OCCPAM a accepté ce choix : il conserve son titre de 1^{er} Lieutenant mais est dispensé des formations continues obligatoires; il renonce également à mener des hommes et n'assure plus les piquets. Dès lors, plusieurs candidatures ont été proposées pour le remplacer. Le choix conjoint de l'État-major et du Maire s'est porté sur M. Eddy Giuriani, originaire de Chancy, responsable et engagé, qui suivra donc l'école d'Officier en 2016.

M. Hugon enchaîne sur la séance tenue hier soir entre les communes d'Avully et d'Avusy. Le rapprochement des trois compagnies pour assumer les piquets en commun fait son chemin.

M. Bouvier souligne que les États-majors des trois compagnies semblent s'accorder et sont favorables à ce concept. Toutefois, il faut prendre le temps de convaincre les hommes; l'horizon pour cette mission est fixé à 2017.

e) Réaménagement des chemins de Champlong et des Raclerets

M. Beuchat annonce que l'autorisation pour le réaménagement de ces chemins a été délivrée ce jour. Une délibération devra être votée à ce sujet lors d'un prochain Conseil municipal, sachant que les travaux ne débuteront pas avant mars 2016 et que leur durée sera de 3 à 6 mois.

f) Chauffage à bois

M. Beuchat a contacté plusieurs entreprises afin d'obtenir des offres pour la reprise du chauffage à bois. Pour la gestion de ce dossier, il a également demandé le support du bureau d'ingénieurs qui s'est occupé du réseau thermique de Cartigny, dont le chauffage à bois fonctionne correctement aujourd'hui. Son devis s'élève à CHF 10'000.--, somme malheureusement non budgétée. Si la Commune décide de solliciter cet ingénieur, ce qui permettrait d'éviter des investissements erronés influençant les 25 à 30 prochaines années, il faudra voter un dépassement de budget. Les SIG se sont par ailleurs engagés à lui fournir toutes les informations historiques.

M. Beuchat précise encore que dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire, une délibération sera votée prochainement, il serait également possible d'y englober ce montant pour éviter le dépassement.

Le Conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité, soit par 10 oui, et autorise, de ce fait, **M. Beuchat** à engager cette dépense de CHF 10'000.-- au besoin.

g) Aéroport

M. Beuchat indique que l'ACTR (Association des communes transfrontalières riveraines de l'aéroport) a confirmé son financement pour l'enregistrement du bruit généré par les avions au-dessus du village. Elle propose d'installer ce micro (mise en place d'une ligne internet pour communiquer les résultats de ces enregistrements) sur un des toits des bâtiments communaux.

M. Beuchat précise que le quartier des Lys serait idéal car les avions passent exactement au-dessus. Il faudrait toutefois trouver un propriétaire d'accord d'installer ceci sur son toit.

Mme Conrad suggère le haut du garage au chemin des Raclerets.

M. Beuchat lui répond qu'effectivement cela correspondrait à l'axe mais qu'il ne faut toutefois pas que les enregistrements soient parasités par d'autres bruits.

7. RAPPORT DE COMMISSION

a) Rapport de la commission des finances du 21 octobre 2015

Mme Giannattasio passe la parole à **M. Bono**.

M. Bono résume la teneur du rapport, faisant notamment référence à la possibilité d'amortir

certains postes.

M. Bono indique que la commission des finances a eu une intéressante discussion au sujet de l'ajustement des indemnités des Conseillers(ères) municipaux(ales) ainsi que des Maire et Adjoint suite au changement d'imposition qui interviendra en 2016.

M. Bouvier souligne qu'il éprouve une réelle satisfaction à avoir pu intégrer les attentes et besoins de toutes les commissions. Il remercie chaleureusement Mme Spencer, M. Bono, ses Adjoint et les Présidents des différentes commissions pour leur investissement.

M. Beuchat espère que la Commune se maintiendra sur cette assiette de revenus, prenant enfin en compte les nombreuses arrivées depuis 3 ans.

8. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2016, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

Mme Giannattasio donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme Giannattasio** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 11 oui.

b) Proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016

Mme Giannattasio donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme Giannattasio** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

c) Proposition relative aux indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjoint et Conseillers municipaux

Mme Giannattasio donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

M. Schopfer demande si les Conseillers(ères) municipaux(ales) recevront un document officiel pour l'Administration fiscale.

Mme Spencer confirme qu'un certificat de salaire leur sera remis.

M. Bono remarque que la principale modification pour les Conseillers(ères) municipaux(ales) est de passer d'une indemnité annuelle à un montant fixe par séance, versé uniquement en cas de présence.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme Giannattasio** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 10 oui.

9. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des bâtiments et travaux

M. Schopfer confirme, vu l'acceptation du budget, que la commission pourra s'atteler à la tâche et débiter la planification des différents travaux prévus.

b) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio annonce que la commission va rencontrer les représentants de la FASe le 26 novembre 2015. Cette séance fera l'objet d'une présentation lors d'un prochain Conseil municipal.

M. Cal Suarez mentionne que la préparation de la Fête de l'Escalade suit son cours. Il rappelle qu'elle aura lieu le vendredi 11 décembre 2015.

M. Merlon relève que la fête d'Halloween a été un succès et tient à remercier l'association Festum pour son organisation.

M. Cal Suarez réitère sa demande de visite des bâtiments communaux pour l'ensemble des Conseillers(ères) municipaux(ales) concernés(ées).

M. Bouvier approuve sa démarche et suggère de l'organiser un samedi matin au printemps 2016.

M. Hugon propose de mettre en place une liste de distribution pour faire circuler les documents (reliés et donc difficilement « scannables ») jugés importants.

M. Bono rappelle la possibilité de scanner les documents « durables » et de les poster sur le CMNet afin que tous les Conseillers(ères) municipaux(ales) puissent les consulter.

Mme Dubelly Hatinguais demande si la Commune peut intervenir auprès des propriétaires de la parcelle n° 3631 (adjacente au 4B route de Valleiry) afin que la décharge y débutant ne prenne pas de l'ampleur.

M. Bouvier se propose d'en parler avec eux. Il précise que la Commune leur a déjà adressé un courrier concernant le manque d'entretien de la végétation de leur parcelle. Cette lettre n'a fait l'objet d'aucun retour de leur part.

Mme Dubelly Hatinguais insiste en précisant qu'ils ont des locataires dont les enfants jouent dans ce terrain jonché, entre autres, de bris de verres.

M. Beuchat lui indique que sans démonstration d'un danger évident pour les tiers, il lui semble difficile d'intervenir. Des renseignements seront demandés auprès du service concerné de l'Etat.

Mme Conrad mentionne également le bateau au chemin des Raclerets. En effet, celui-ci pourrait s'effondrer partiellement sur le chemin. Son accès a déjà été sécurisé pour éviter que les enfants aillent jouer trop près.

M. Bouvier demande à ce qu'un courrier lui demandant de l'enlever soit envoyé au propriétaire.

Mme Gay demande s'il est possible de mettre en location le réfectoire du parascolaire pendant les journées du weekend.

M. Bouvier précise que cela générerait un surcroît de travail tant au niveau des nettoyages que de la gestion de la location des locaux et des affaires privées laissées de semaine en semaine (enfants, animatrices du GIAP et responsable du restaurant scolaire). Il ne pense pas que cela soit faisable ni rentable.

M. Bono demande si la gestion des parkings au sens large du terme est un des objets traités au sein de la commission de la circulation routière et sécurité.

M. Merlon lui répond qu'il s'agit effectivement d'un sujet sensible, notamment les parkings sauvages sur les chemins de Champlong et des Raclerets. Ce qui devrait être largement limité après leurs réfections. L'aménagement d'éventuels autres parkings s'apparente en revanche à la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie.

M. Beuchat indique que des panneaux vont être installés sur certaines parcelles appartenant à la Commune afin de pouvoir verbaliser. Il rappelle que seuls la police et les agents municipaux sont assermentés pour verbaliser sur la voie publique.

Mme Gay demande si un aménagement est prévu devant le bâtiment communal (route de Bellegarde 18, 20, 22) car les voitures s'arrêtent ou se parquent alors qu'il s'agit d'un trottoir avec une piste cyclable.

M. Beuchat évoque l'entretien et le rendez-vous sur site que la Commune a eu à ce sujet avec la Direction générale des transports (DGT) soulignant en effet le manque de clarté de la signalisation. Une réflexion à ce sujet doit avoir lieu.


Mme Conrad demande si une journée propreté a été organisée en 2015.

M. Beuchat confirme que non et évoque sa prochaine édition au printemps 2016.

Mme Giannattasio lève la séance à 21h15.



Isabelle Giannattasio



La Secrétaire du Conseil municipal
Chantal Dubelly Hatinguais



La Secrétaire
Joëlle Noverraz